

Autoroutes du Sud de la France  
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET  
Directrice des Ressources Humaines  
74, allée de Beauport – CS 90304  
84278 Vedène Cedex

Madame,

Langon, le 8 mars 2018

Objet : signature NAO et  
demande d'ouverture de  
négociation

La CFDT sera signataire de l'accord NAO 2018 en y intégrant un **talon de 1%** pour la maîtrise d'encadrement ainsi que la revalorisation de **10% de la prime d'éloignement**. Parallèlement, la CFDT considère qu'il est indispensable d'ouvrir des discussions en lien avec le **pouvoir d'achat** :

- ✓ Avant le 1<sup>er</sup> mai 2018, nous demandons l'ouverture d'une négociation sur la **médaille du travail** afin d'aller au-delà de ce qui est prévu dans la convention collective de branche (actuellement, seulement 20 ans de travail dont 12 ans d'ancienneté sont valorisés avec 200 points d'indice soit à ce jour 1358.68€).
- ✓ Nous demandons de pouvoir rediscuter au plus tôt au travers de l'observatoire GPEC de la reconnaissance des salariés cumulant plusieurs fonctions. En effet, de nombreux salariés ont vu leurs missions évoluer en dehors de leur **classification** d'origine.
- ✓ Avant le 1<sup>er</sup> mai 2018, nous demandons la négociation d'un avenant à l'accord GPEC. Des salariés se voient actuellement injustement exclus des augmentations de salaire négociées pour l'ensemble du personnel. Nous devons acter au travers de cet avenant la **neutralisation des effets NAO (AG + AI)** sur les systèmes de maintien de salaire.

La perspective des négociations à venir sur la **Qualité de Vie au Travail** et de l'**Intéressement** nous impose de nous remettre autour de la table dans l'intérêt des salariés. L'examen que vous ferez de nos demandes sera gage d'une reprise apaisée du dialogue social.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Fabrice BERGERY

Délégué Syndical Central CFDT

Copies : Claire CASEBASSE – Responsable du développement Social ASF  
Xavier DUPUY – DSCA CFDT